

Sujet : [INTERNET] Opposition à l'installation des 9 éoliennes sur la commune de La Jarrie-Audouin

De : F R <ouais25@gmail.com>

Date : 10/03/2021 08:10

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Je suis défavorable à ce projet éolien car l'éolien industriel n'est pas une solution pérenne :

- les limites de distances des habitations sont actuellement trop faibles et ne sont pas adaptées à la hauteur actuelle des éoliennes. Cela génère de nombreuses et importantes nuisances : impact sur la santé des habitants, impact sur le paysage, impact sur l'avifaune, impact sur la valeur des biens immobiliers, etc.

Les problèmes sanitaires sont particulièrement préoccupants car il est reconnu que des riverains souffrent mais rien n'est fait pour faire cesser la source de ces problèmes (les centrales éoliennes industrielles).

- l'impact sur la biodiversité (oiseaux, chauves-souris, insectes) est préoccupant et leur sauvegarde est prioritaire.

- l'éolien est une source d'énergie coûteuse (subventionnée avec l'argent public), intermittente et non fiable. Elle profite principalement aux fonds de pension et fabricants étrangers. De plus, elle nécessite d'autres sources d'énergie polluantes comme le gaz ou le charbon pour pallier l'absence de production d'origine éolienne. Ceci est particulièrement problématique puisque générant des gaz à effet de serre alors que l'urgence actuelle est justement le réchauffement climatique.

Cf. chiffres développement durable et RTE.

- les éoliennes n'étant pas recyclables et nécessitant une importante artificialisation des sols inaltérable, elles ne sauraient être considérées comme "écologique".

Les déchets (pales non recyclables en composite) seront de l'ordre de 50 millions de tonnes en 2050.

De plus, l'impact carbone par kwh produit est plus important que d'autres filières pilotables comme l'hydraulique ou le nucléaire.

Elles sont à l'origine d'un assèchement et réchauffement des sols.

- L'article 5 de la convention européenne du paysage indique clairement l'attachement des habitants pour le paysage les environnant et les riverains doivent pouvoir conserver leur cadre de vie intact. Une centrale éolienne industrielle dégraderait de manière massive le paysage et ainsi le cadre de vie des riverains, à qui le parc est imposé.

D'ailleurs d'un point de vue sociologique, l'éolien est décrié en France, les résultats de la consultation publique sur la PPE montrent que les français ne veulent pas du développement de l'éolien en France.

L'imposer risque de détruire la ruralité de notre pays ainsi que le tissu social local.

Le développement actuel de l'éolien crée une fracture entre les bobos écolos des villes qui roulent en SUV électrique et les ruraux qui doivent subir ces agressions (Madame la députée Millefer,

rapporteuse sur le dossier éolien de la commission parlementaire parle même de "viol" des territoires).

D'ailleurs, les 8000 éoliennes implantées en France ont produit 6% du mix électrique français en 2019 (et encore, cette filière est prioritaire et produit n'importe quand, mais ne produit pas forcément quand nous en avons besoin). Plutôt que de demander aux populations rurales de faire un effort pour la production de 6 pauvres %, la raison voudrait plutôt que l'ensemble des Français fassent un effort pour réduire la consommation de 6% et ainsi éviter toutes ces centrales industrielles éoliennes.

De toute façon, cet effort devra être fait, et plus on attend, plus ça sera difficile, et installer des centrales industrielles éoliennes pour donner bonne conscience aux populations et leur faire croire qu'elles pourront continuer à consommer comme aujourd'hui, c'est irresponsable.

Le développement anarchique de l'éolien en France actuellement est une erreur fondamentale et vous avez la possibilité de ne pas y contribuer en demandant l'abandon de ce projet.

Cordialement,

Fabien